



# SUCCESSION NUMÉRIQUE

---



# CHECK-LIST INVENTAIRE

# 1. Check-list pour la succession numérique

Une succession numérique comprend tous les comptes et toutes les données numériques qu'une personne a créés au cours de sa vie. L'administration et l'organisation de cette succession sont essentielles afin de permettre aux proches d'avoir accès aux informations importantes après le décès de la personne.

- Faire de l'ordre dans le domaine numérique et se faire une vue d'ensemble du domaine
- Créer des inventaires
- Développer une conscience pour la succession numérique et la mort numérique
- Créer des copies locales des données sur ses propres supports de données
- Permettre un accès facile à ses données d'accès :
  - trouver la forme de transmission adéquate
  - outils possibles : liste, inventaire, gestionnaire de mots de passe, coffre-fort numérique, transmission d'un mot de passe clé
  - rendre en priorité l'accès possible aux comptes e-mail et au hardware (en particulier l'ordinateur et le téléphone portable)
  - veiller le cas échéant aux répercussions sur la couverture de l'assurance de cyberprotection
  - informer la/les personnes de confiance
- Établir un mandat pour cause d'inaptitude pour les droits numériques ou l'étendre à ceux-ci
- Prendre des dispositions précises pour la succession numérique : administration, suppression, poursuite de l'utilisation, attribution, etc. – Veiller aux formalités à respecter (cf. mandat pour cause d'inaptitude)
- Utilisation des instruments de planification successorale proposés par les fournisseurs (p. ex. gestionnaire d'inactivité du compte de Google)
- Examiner la possibilité de recourir à un exécuteur testamentaire

En organisant soigneusement votre succession numérique, vous vous assurez que vos valeurs patrimoniales numériques sont correctement gérées et que vos proches auront moins de travail le jour où vous décéderez.

